

CURSUS

ARTS PLASTIQUES

Arts-plastiques

Les représentants du CAC ainsi que les enseignants ne pourront être tenus responsables des vêtements tâchés ou endommagés lors des ateliers.

Le CAC ne fournit pas de matériel aux élèves adultes.

La salle d'arts plastiques doit être rangée et nettoyée après chaque utilisation.

Les élèves et parents d'élèves sont tenus d'aider à la mise en place et gardiennage des expositions organisées.

- L'organisation des ateliers

ENSEIGNEMENT ARTS-PLASTIQUES

ATELIER D'EVEIL (bambins et enfants)
Enfants à partir de 5 ans (sur avis du professeur) Durée 1h30
ATELIER D'INITIATION (Adolescents)
Adolescents - Durée 1h30
ATELIER AMATEUR (Adultes)
Adultes - Durée 2h
ATELIER ENCADREMENT CARTONNAGE (Adultes)
Adultes - Durée 3h
Pas d'évaluation ni d'examen.

- Expositions, projets disciplinaires

Une exposition est organisée en fin de saison pour tous les élèves et tous les niveaux. Les ateliers sont également sollicités pour participer aux projets pluridisciplinaires et peuvent participer à d'autres salons ou expositions à Epône ou hors les murs.

PROFESSEURS

DESSIN-PEINTURE Sara Viguié

ENCADREMENT-CARTONNAGE Agnès Musseau

- **LES BAMBINS (4-8 ans)** (découverte des matières et des couleurs, l'utilisation de la main à l'outil, concevoir la représentation et découvrir la créativité de manière ludique)

- **LES ENFANTS (7-12 ans)** (sensibiliser à plus de maîtrise des outils, des tracés, notions d'organisation en fonction de la taille et des supports pour pouvoir exprimer ses idées et ses sensations à travers l'art - thématiques émanant de la littérature jeunesse, contes, légendes, etc.)

- **LES ADOLESCENTS (12-18 ans)** (perfectionnement technique, travail sur le style, initiation à l'histoire de l'art à travers la pratique des arts plastiques, travaux d'après la pop culture, bande dessinée, cinéma, littérature etc...). J'ai proposé un cours pour les adolescents également le mardi après l'école.

- ADULTES

ATELIERS LIBRES

COURS TECHNIQUES ARTISTIQUES : études des différentes techniques de manière poussée et collective, dans un but de progression et d'acquisition de connaissances techniques variées avec des phases d'exercices puis de mise en pratique libre (ex : travail sur les glacis en peinture d'après un modèle puis mise en pratique de la technique acquise dans un projet personnel).

PLANNING DES ATELIERS ARTS-PLASTIQUES

SALLE MATISSE (1^{er} ETG)

MARDI

- 10h -12h Adultes (Techniques Artistiques)
- 13h - 15 h Adultes (atelier)
- 15h - 17 h Adultes (atelier)
- 17h - 19h Adolescents (12-18 ans)
- 19h - 21h Adultes (atelier)

MERCREDI

- 13h - 14h30 Bambins (4-8 ans)
- 14h30 - 16 h Enfants (8-12 ans)
- 16h30 -18 h Adolescents (12-18 ans)
- 18h30 -20h30 Adultes (atelier)

PLANNING DES ATELIERS ENCADREMENTS CARTONNAGE

SALLE MATISSE (1^{er} ETG)

LUNDI

- 9h -12h Adultes uniquement

TARIFS 2018.2019

ADHESION 30€ pour les EM (10€ par trimestre)	2018/2019	par trimestre
ARTS PLASTIQUES		
Enfant ou ados 1h30	150,00 €	50,00 €
Adulte 2h00	201,00 €	67,00 €
AVANTAGES TARIFAIRES CAC POUR LES INTRAMUROS		
TARIF DEGRESSIF POUR LES ADHERENTS INTRAMUROS*		
ADHERENT/FAMILLE dans les zones A, B, C quotient familial**		
- 1 adhérent = 100%		
- 2 adhérents = -20% sur le montant intégral de la facture (réparti par adhérent)		
- 3 adhérents et + = - 40% sur le montant intégral de la facture (réparti par adhérent)		
ADHERENT/FAMILLE dans les zones D, E, F quotient familial		
- Quel que soit le nombre d'adhérent = - 50% sur le montant intégral de la facture (réparti par adhérent). Pas de dégressivité.		
*Les avantages intramuros s'applique également à l'ensemble du personnel communal.		
** Le calcul du quotient familial est identique à ceux du service scolaire.		